

COMMUNAUTE DE COMMUNES

AIRVAUDAIS-VAL DU THOUET

33 Place des Promenades 79600 AIRVAULT



N° D2018-082

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Réunion Ordinaire du 27 JUIN 2018

L'an deux mil dix-huit le vingt-sept du mois de juin à 18 h 30 le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes de Maisontiers, sous la présidence d'Olivier FOUILLET, Président de la CCAVT.

19 présents + 2 pouvoirs (20 votes) :

Membres titulaires présents :

- ✓ Commune d'Airvault : Olivier FOUILLET, Jacky JOZEAU, Jacques METREAU, Lucette ROCHER, Viviane CHABAUTY, Maryse CHARRIER, Jean-Marie COLIN, Céline PIGNON
- ✓ Commune d'Assais les Jumeaux : Jean-Pierre CESBRON
- ✓ Commune d'Availles Thouarsais : Daniel ROBERT
- ✓ Commune de Boussais : Jacques ROY
- ✓ Commune de Le Chillou : Jeanne BARIGAULT
- ✓ Commune d'Irais : Joël MEUNIER
- ✓ Commune de Louin :
- ✓ Commune de Saint-Loup-Lamairé : Jacques CHAUVEAU, Micheline REAU, Pascal BIRONNEAU
- ✓ Commune de Tessonnrière : Frédérique DAMBRINE
- ✓ Commune de Maisontiers : Jean-François COIFFARD

Membre suppléant (sans voix délibérative) :

- ✓ Commune de Maisontiers : Alain GILLES

2 pouvoirs :

- ✓ Ludovic BARREAU a donné pouvoir à Pascal BIRONNEAU
- ✓ Monique NOLOT a donné pouvoir à Olivier FOUILLET

Excusé (e) s : Ludovic BARREAU, Claude SERVANT, Jean-Michel PROUST, Monique NOLOT, Jacky METAY

Céline PIGNON a été élue secrétaire de séance.

Date de la convocation : mardi 19 juin 2018

DECHETS

Lancement d'un appel d'offres pour la collecte des déchets

- Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relatif aux marchés publics
- Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Après délibération et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Communautaire décide de :

- ✓ Valider le lancement d'une consultation d'entreprises selon une procédure d'appel d'offres et allotie selon la décomposition suivante :
 - Lot 1 Collecte et transport des ordures ménagères résiduelles
 - Lot 2 Collecte et traitement des bio-déchets
- ✓ Autoriser M. Le Président ou son représentant à signer tous les documents se rapportant à la présente délibération.

Le Président, Olivier FOUILLET

AR-Préfecture

079-200041416-20180627-D2018082-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 05-07-2018

Publication le : 05-07-2018

Pour copie conforme,
Le Président,
Olivier FOUILLET

COMMUNAUTE DE COMMUNES
AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET
33 Place des Promenades
79600 AIRVAULT
Tél. 05 49 64 93 48